

# GROUPE SCOLAIRE - ASSOMPTION FORGES

Lycée de l'horticulture, du paysage et du service

Etablissements Privés Catholiques sous contrat d'association avec l'Etat

2 rue de Salins - 77130 FORGES

[www.assomption-forges.com](http://www.assomption-forges.com)

Tél. : 01 64 70 54 64

Mèl : [contact@assomption-forges.com](mailto:contact@assomption-forges.com)



## CAP SERVICES

Pour faire **Quoi** ?

### Activité professionnelle

L'employé qualifié titulaire d'un C.A.P.A. Services en Milieu Rural, exerce son activité dans :

- **des structures liées aux services aux personnes :**
  - familles,
  - maisons de repos, de cure, de retraite,
  - école maternelle, cantines scolaires,
  - centres de loisirs, de vacances,
  - restaurants d'entreprises....
- **des structures liées à l'accueil et/ou à la vente \***
  - petits magasins de proximité,
  - supérettes, supermarchés, hypermarchés,
  - vente directe à la ferme, marchés locaux,
  - petite hôtellerie, chambres et tables d'hôtes, villages de vacances...

Pour **Quels** élèves ?

Pour une entrée en 1ère année de C.A.P. Services, les élèves viennent de :

- 3ème générale de collège du Ministère de l'Education Nationale
- 3ème de l'enseignement agricole
- 3ème d'insertion, 3ème SEGPA, C.P.A. ou CLIPA

Comment se déroule  
l'enseignement ?

### Contenu de la Formation

La formation est organisée en modules d'enseignement général et en modules d'enseignement professionnel. Elle est complétée par un module de langue vivante (anglais).

Les modules d'enseignement professionnel visent l'acquisition des techniques et pratiques professionnelles liées à l'exécution des tâches confiées ainsi qu'à l'acquisition des connaissances nécessaires à la compréhension de ces pratiques.

### Stages

Durée : **16 semaines** en milieu professionnel.

### Stages possibles en :

- Accueil Vente : Petits magasins de proximité, boulangerie, supermarché, hypermarché, petite hôtellerie...
- Services aux personnes : maison de retraite, foyer, logement, école maternelle, centre de loisirs...

### Examen

Obtention du diplôme :

- **60% contrôle continu** réalisé à l'école.
- **40% examen final** réalisé en fin d'études.

Et après ?

### POURSUITE D'ETUDES et DEBOUCHES

Le diplôme du CAPA SMR permet de :

- **Poursuivre des études :**
  - Bac Professionnel Services en Milieu rural
  - Bac Professionnel Technicien Conseil Vente
  - CAP Petite Enfance
  - CAP, BEP Hôtellerie, Restauration, Hygiène
- **Se présenter aux concours :**  
*\_Aide-soignant, auxiliaire de puériculture*
- **Travailler dans les petits commerces, les services, les soins aux personnes, pour les acteurs du développement du territoire.**